

**SÉANCE ORDINAIRE
22 MARS 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 22 mars 2016, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean François Delisle	maire
Nicola Ranieri	cons. au poste no: 1
Charles Auguste Côté	cons. au poste no: 2
Marielle Ménard	cons. au poste no: 3
Marc Gravel	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Fatima Hamadi	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par monsieur Jean François Delisle, maire.

**CONSULTATIONS PUBLIQUES
RÈGLEMENT 367-16-02 (affichage)
RÈGLEMENT 367-16-03 (définitions)
RÈGLEMENT 369-16-01 (construction)**

**Mot de bienvenue du maire
Adoption de l'ordre du jour**

46-03-2016

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 23 février 2016

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Adhésion Cour municipale - MRC Laurentides

1.2.1.2 Audit

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Règlement 367-16-02 (affichage) - 2e projet

1.3.2 Règlement 367-16-03 (définitions) - 2e projet

1.3.3 Règlement 369-16-01 (construction)

1.4 Réinstallation de la caméra de surveillance (carrière-sablière)

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 Don terrain matricule 3915-25-0827 (reporté)

2.4 Demande d'aide financière Bouffe Laurentienne

2.5 Déjeuner Centraide

**SÉANCE ORDINAIRE
22 MARS 2016**

3. Ressources humaines

3.1 Offre d'emploi

3.1.1 Préposé à l'entretien extérieur

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Chaussée partagée – VTT

4.2 Centre culturel et communautaire

5. Sécurité publique

5.1 Emplacement nouvelle caserne

5.2 Remorque fermée ou conteneur

5.3 Revenus pratique de feu

6. Réseau routier, transport

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Demandes de PIIA

7.1.1 Demande du 215 chemin de Val-des-Lacs

7.1.2 Demande du 11 chemin Huchéry

7.1.3 Demande du 186 chemin Michaudville

7.1.4 Fosse septique

7.2 Fourrière

8. Service à la collectivité

8.1 Sports, loisirs et culture

8.1.1 Projet jardin communautaire

8.1.2 Fête nationale

8.1.3 Demandes d'autorisations

8.1.3.1 Grand prix cycliste - 21 mai 2016

8.1.3.2 La grande traversée - 23 mai 2016

8.1.3.3 Gran Fondo - 28 mai 2016

8.1.4 Camp de jour le P'tit bonheur

8.2 Bibliothèque

8.2.1 Rapport mensuel de février

8.3 Radio Vallacquoise

Période de questions

Levée de l'assemblée

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 23 février 2016

47-03-2016

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 23 février 2016.

1.2 Communication

1.2.1 Correspondances

1.2.1.1 Adhésion Cour municipale - MRC Laurentides

48-03-2016

ATTENDU QUE la MRC des Laurentides a manifesté son intention d'adhérer à l'entente concernant la cour municipale commune de Sainte-Agathe-des-Monts ;

ATTENDU QUE cette entente oblige toutes les municipalités à autoriser ces adhésions par résolution de leur conseil;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité :

SÉANCE ORDINAIRE
22 MARS 2016

QUE la Municipalité de Val-des-Lacs accepte l'adhésion de la MRC des Laurentides à l'entente concernant la cour municipale commune de Sainte-Agathe-des-Monts.

1.2.1.2 Audit

48A-03-2016

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et refusé à la majorité, de procéder au dépôt de l'offre de services d'audit des états financiers de la part de monsieur Daniel Tétreault, CPA auditeur CA au montant de 8 740 \$ taxes en sus.

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Règlement 367-16-02 (affichage)

Cette rubrique est reportée.

1.3.2 Règlement 367-16-03 (définitions)

49-03-2016

CONSIDÉRANT un projet de règlement 367-16-03 modifiant le règlement de zonage numéro 367-02 visant à ajouter la définition d'établissement commercial, d'établissement d'affaires, d'établissement industriel, d'habitation et de superficie brute totale des planchers;

CONSIDÉRANT l'avis motion en date du 26 janvier 2016;

CONSIDÉRANT la consultation publique en date du 22 mars 2016;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification au premier projet de règlement;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier lors de la présente assemblée;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le deuxième projet du règlement numéro 367-16-03.

1.3.3 Règlement 369-16-01 (construction)

50-03-2016

CONSIDÉRANT un projet de règlement 369-16-01 modifiant le règlement de construction numéro 369-02 et ses amendements visant à modifier certaines dispositions et exigences réglementaires concernant la construction;

CONSIDÉRANT l'avis motion en date du 26 janvier 2016;

CONSIDÉRANT la consultation publique en date du 22 mars 2016;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification au premier projet de règlement;

SÉANCE ORDINAIRE
22 MARS 2016

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier lors de la présente assemblée;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 369-16-01.

1.4 Réinstallation de la caméra de surveillance

Cette rubrique est reportée.

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

51-03-2016

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, d'accepter l'émission des chèques n°7163 à n°7259 et l'annulation du chèque n°7250 pour les déboursés du mois de février 2016, pour un montant de 161 436.37 \$;

Les paiements par internet incluant les retraits directs du 1er février 2016 au 29 février 2016 pour un montant de 74 055.22 \$;

Pour un total de déboursés pour le mois de février 2016 de 235 491.59 \$

2.2 Rapport des salaires

52-03-2016

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à la majorité, madame Fatima Hamadi conseillère étant dissidente, d'accepter le rapport des salaires bruts du mois de février 2016 au montant de 52 354.33 \$ pour un montant net de 39 361.01 \$.

2.3 Don terrain matricule 3915-25-0827

Cette rubrique est reportée.

2.4 Demande d'aide financière Bouffe Laurentienne

53-03-2016

CONSIDÉRANT que l'organisme Bouffe Laurentienne assure la livraison aux six comptoirs alimentaires du sud de la MRC des Laurentides, soit Val-des-Lacs, Lantier, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts, Val-David et Val-Morin ainsi que les cuisines collectives;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la part de Bouffe Laurentienne pour combler les coûts de transports et garder à niveau le camion réfrigéré;

SÉANCE ORDINAIRE
22 MARS 2016

CONSIDÉRANT que la contribution de la Municipalité permettra de soutenir l'organisme Bouffe Laurentienne dans ses activités de transports et que le Conseil invite les autres municipalités desservies à investir le même montant;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'octroyer un montant de 2 000 \$ à l'organisme Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs afin qu'il puisse défrayer les coûts de transport requis par Bouffe Laurentienne pour l'année 2016.

2.5 Déjeuner Centraide

Le conseil prend acte d'un profit de 802 \$ qui sera remis à Centraide.

Le maire tient à remercier les pompiers, madame Nathalie Martin et toutes les personnes qui ont participé au brunch du 20 mars 2016.

3. Ressources humaines

3.1 Offre d'emploi

3.1.1 Préposé à l'entretien extérieur

54-03-2016

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de madame Nathalie Vocelle au poste d'entretien extérieur pour une période de 700 heures à partir du 4 avril 2016 au taux horaire de 16 \$.

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Chaussée partagée – VTT

Cette rubrique est reportée.

4.2 Centre culturel et communautaire

Aucun sujet sous cette rubrique.

5. Sécurité publique

5.1 Emplacement nouvelle caserne

55-03-2016

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à une demande d'offre de service d'un architecte pour l'emplacement de la nouvelle caserne.

5.2 Remorque fermée ou conteneur

**SÉANCE ORDINAIRE
22 MARS 2016**

Cette rubrique est reportée.

5.3 Revenus pratique de feu

Cette rubrique est reportée.

6. Réseau routier, transport

Aucun sujet sous cette rubrique.

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Demandes de PIIA

7.1.1 Demande du 215 chemin de Val-des-Lacs

56-03-2016

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2016-01 accompagnée de documents a été déposée au mois de février par Nathalie Martin ;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'implantation d'une nouvelle affiche ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA concernant l'affichage 372-02 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA concernant l'affichage 372-02 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de février par Nathalie Martin ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, d'accepter la demande.

7.1.2 Demande du 11 chemin Huchéry

57-03-2016

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2016-02 accompagnée de documents a été déposée au mois de février par Claude Poupart ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction d'un bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour de lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour de lac 412-09 ;

SÉANCE ORDINAIRE
22 MARS 2016

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de février par Claude Poupert ;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

7.1.3 Demande du 186 chemin Michaudville

58-03-2016

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2015-03 accompagnée de documents a été déposée au mois de février par Daniel Kempa ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction d'une remise ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour de lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour de lac 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de février par Daniel Kempa ;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

7.1.4 Fosse septique

59-03-2016

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité de demander à l'inspecteur adjoint en urbanisme, volet environnement, qu'il sensibilise et accompagne les personnes, en particulier les riverains, au programme Rénovert, permettant un crédit d'impôt remboursable pour encourager la réalisation de travaux de rénovation résidentielle écoresponsable ayant une incidence positive sur le plan énergétique ou environnemental.

7.2 Fourrière

Cette rubrique est reportée.

8. Service à la collectivité

8.1 Sports, loisirs et culture

8.1.1 Projet jardin communautaire

60-03-2016

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter le projet d'atelier éducatif au jardin communautaire de Val-des-Lacs présenté par madame Joëlle Clark ayant pour but de sensibiliser les jeunes au jardinage à raison d'une fois

**SÉANCE ORDINAIRE
22 MARS 2016**

par semaine du 19 juin au 4 septembre 2016 au montant de 2 000 \$. Le projet doit être offert à tous les enfants de Val-des-Lacs.

M. Nicola Ranieri, conseiller, quitte la salle à 18 h 55.

8.1.2 Fête nationale

61-03-2016

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, d'accepter l'offre de service de madame Marie-Lise Daigle pour l'organisation de la Fête nationale 2016 au montant de 2 500 \$, selon l'offre de service du 22 mars 2016.

M. Nicola Ranieri, conseiller, réintègre la salle à 18 h 59.

62-03-2016

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, que monsieur Sylvain Michaudville, directeur général soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2016.

63-03-2016

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la municipalité de Val-des-Lacs souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-des-Lacs a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, qu'en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal ;

SÉANCE ORDINAIRE
22 MARS 2016

QUE la Municipalité, célèbre le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

8.1.3 Demandes d'autorisations

8.1.3.1 Grand prix cycliste - 21 mai 2016

64-03-2016

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser la fermeture à la circulation automobile du chemin du Nordet lors de l'épreuve dans le cadre du Grand Prix Cycliste Ste-Gathe/le Nordet-St-Donat le samedi 21 mai 2016.

8.1.3.2 La grande traversée - 23 mai 2016

65-03-2016

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de confirmer que la Municipalité de Val-des-Lacs approuve la tenue de la quatrième édition de l'événement cycliste La grande traversée le 23 mai 2016. Le Conseil accepte que les parcours empruntent une partie des routes sur le territoire de notre municipalité.

8.1.3.3 Gran Fondo - 28 mai 2016

66-03-2016

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de confirmer que la Municipalité de Val-des-Lacs approuve la tenue de la quatrième édition de l'événement cycliste Gran Fondo le 28 mai 2016. Le Conseil accepte que les parcours empruntent une partie des routes sur le territoire de notre municipalité.

8.1.4 Camp de jour le P'tit bonheur

67-03-2016

CONSIDÉRANT la résolution 300-07-2013;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le contrat avec le P'tit Bonheur concernant le camp de jour pour un montant de 112 \$ par enfant, par semaine, avec un minimum de 5 enfants. Qu'un montant de 45\$ par semaine et par enfant soit remboursé sur preuve justificative.

8.2 Bibliothèque

8.2.1 Rapport mensuel de février

68-03-2016

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du rapport d'activité de la bibliothèque du mois de février 2016.

8.3 Radio Vallacquoise

**SÉANCE ORDINAIRE
22 MARS 2016**

69-03-2016

CONSIDÉRANT QUE le CRTC exige que les radios locales participent au processus de sécurité publique lors de mesure d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'une contribution de 1 000 \$ est exigé aux stations de radio afin de financer cette possibilité;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, d'offrir un don au montant de 1 000 \$ à la Radio vallacquoise pour la contribution exigé par le CRTC dans le cadre du plan culturel numérique des radios communautaires.

Période de questions

Levée de l'assemblée

70-03-2016

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée. Il est 21 h 30.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Jean F. Delisle,
Maire**

**Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier, directeur général**